

Cinquième Addenda à la Décision de participation

20 mai 2022

- [1] La présente décision est un cinquième addenda à la Décision de participation du 13 mai 2021.

Modification de la participation de Bernie Murphy

- [2] Dans notre Décision de participation du 13 mai 2021, nous avons déterminé que Bernie Murphy était l'une des personnes les plus touchées et des personnes ayant un avocat et lui avons accordé la possibilité d'une participation appropriée en vertu des décrets.
- [3] En décembre 2021, Bernie Murphy est décédé.
- [4] Le frère de feu Bernie Murphy, Darrin Murphy, a maintenant présenté une demande de participation.
- [5] Darrin Murphy a également demandé une aide financière individuelle.
- [6] Sur la base de sa demande, nous accordons à Darrin Murphy la possibilité d'une participation de façon appropriée.
- [7] Nous convenons que, sans financement, Darrin Murphy ne serait pas en mesure de participer à la Commission et nous recommandons donc que sa participation soit financée.

Demande tardive – Scott McLeod

- [8] Dans notre décision de participation du 13 mai 2021, nous avons reconnu la famille McLeod comme faisant partie des personnes les plus touchées – familles des personnes décédées, et nous lui avons accordé la possibilité d'une participation de façon appropriée en vertu des décrets.
- [9] Scott McLeod, le frère de la victime Sean McLeod, a maintenant demandé une participation séparée et individuelle.
- [10] Il a également demandé une aide financière individuelle.

- [11] Sur la base de sa demande, nous accordons par la présente à Scott McLeod une participation individuelle afin de garantir qu'il ait la possibilité d'une participation appropriée.
- [12] Nous reconnaissons que, sans aide financière, Scott McLeod ne serait pas en mesure de participer à la Commission. Nous recommandons donc que sa participation soit financée.